Bourgogne et Franche-Comté face à leur avenir

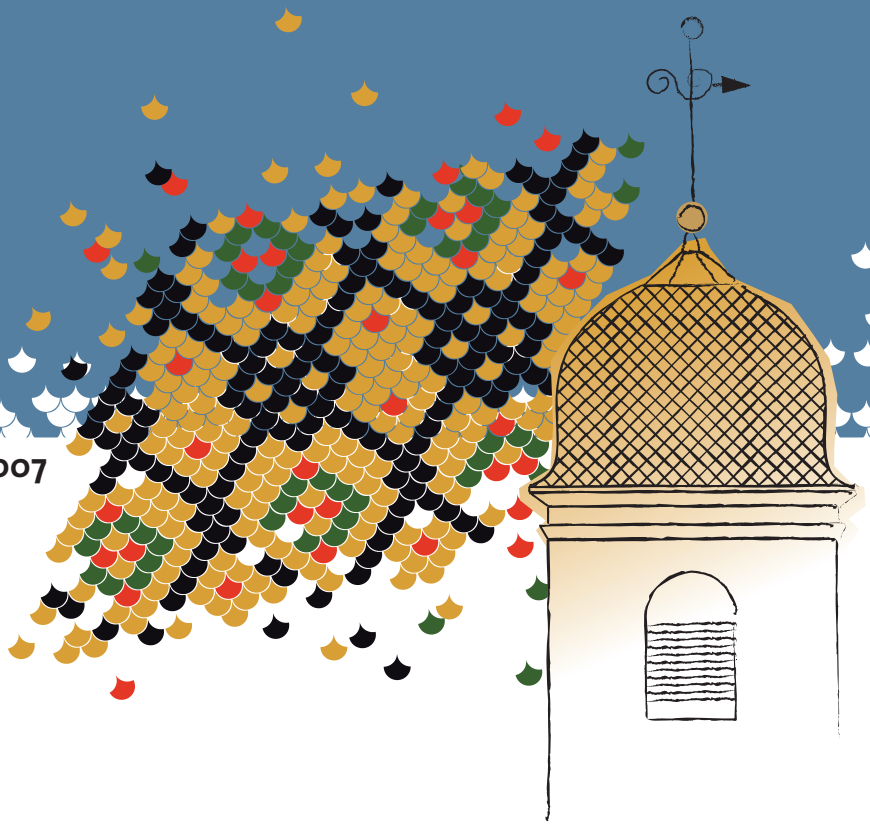

Autosaisine - **JANVIER 2007**

conseil économique & social
DE FRANCHE-COMTÉ

Conduite par un groupe de travail issu de la commission 2
Aménagement du territoire

Daniel Antony
Guy Boulet
Alain Chaneaux
Élise Douchez-Cattin
Evelyne Pujo, ***rapporteure***
Jean-Pierre Thabourin

Ce rapport a été adopté à l'unanimité, en assemblée plénière, le 19 janvier 2007.

SOMMAIRE

Introduction

❶ Du rêve... 9
1 - Imaginons ! 9
2 - Le premier pas 9
3 - De nouvelles dynamiques de développement 9
4 - L'effet TGV 10
5 - Le rôle structurant de la recherche 10
6 - Une efficacité accrue des politiques de formation 10
7 - Vers la construction d'une culture commune 11
8 - Comment en est-on arrivé là ? 12
9 - Le rôle précurseur de l'Université 12
10 - Le relais politique 12

❷ ... à la réalité ! 15
1 - Des coopérations existent déjà 15
2 - D'autres opportunités se font jour... 15

❸ Les conditions d'une nouvelle ambition 17
1 - L'option proposée : la coopération 17
2 - Une stratégie tous azimuts 17
3 - Des dynamiques prometteuses 17
4 - L'implication des Bourguignons et des Francs-comtois 20

Allier utopie et réalisme 21

Annexes 23

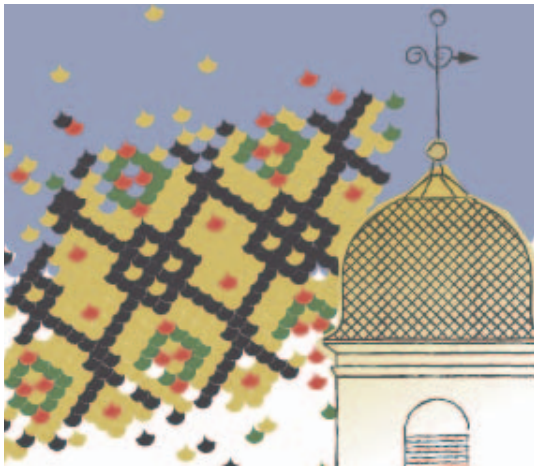

Une part d'histoire commune qui ne suffit pas à un destin commun

La Franche-Comté et la Bourgogne ont partagé plusieurs siècles d'histoire commune, mais leurs destins respectifs ont ensuite divergé, pour aujourd'hui privilégier des relations avec d'autres régions périphériques.

L'étude de leurs flux de circulation et de leurs échanges révèle une Franche-Comté davantage tournée vers l'Alsace, Rhône-Alpes... et la Suisse, et une Bourgogne principalement attirée par l'Ile-de-France et Rhône-Alpes.

Si cette réalité historique commune s'est estompée, il demeure pourtant une réalité géographique :

- Dijon, capitale de la Bourgogne est excentrée par rapport à son territoire et plus proche de Besançon que des autres agglomérations de Bourgogne, à l'exception de Beaune et Chalon-sur-Saône.

- La Bourgogne et la Franche-Comté sont desservies par quatre autoroutes (A7, A31, A36 et A39) qui font converger leurs grands axes de développement. La réalisation de la LGV Rhin-Rhône, en réduisant fortement les temps de déplacement, devrait accroître la densité des relations entre les deux régions sur l'axe qui les réunit.

- La mise en place du "Réseau métropolitain Rhin-Rhône" qui s'emploie à lancer ou soutenir des dynamiques de développement communes aux agglomérations situées entre Bâle-Mulhouse et Chalon-sur-Saône devrait amplifier les relations entre les deux régions, sans nuire à leurs destinées propres.

- Enfin, le développement des deux régions s'opère désormais dans un cadre institutionnel élargi à l'Union européenne à 27 et un marché à l'échelle du monde.

Deux territoires conjuguant les mêmes fragilités et sans complémentarité naturelle ne peuvent a priori chercher leur avenir dans la réunion et encore moins dans la fusion.

Pour sa part, le « Grand Est » en tant que tel constitue un ensemble marqué par une hétérogénéité géographique et historique des territoires qui rend très difficile tout regroupement pouvant d'ailleurs être vécu comme perte d'identité régionale.

Quelle peut être, dans ce contexte, la place de deux régions approximativement de même et faible taille ?

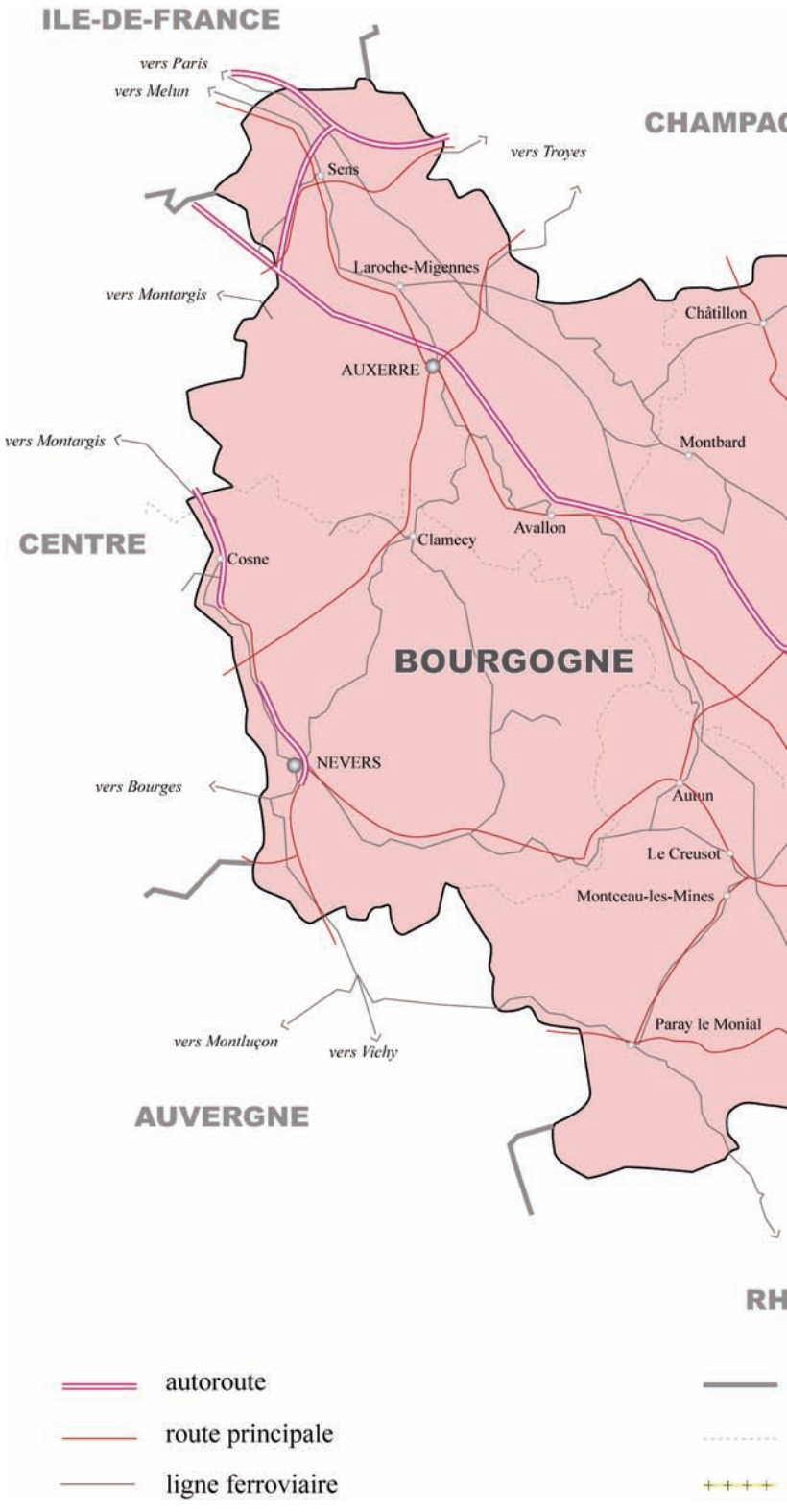
ILE-DE-FRANCE
vers Paris
vers Melun
CHAMPAG
vers Troyes
Sens
Laroche-Migennes
vers Montargis
Châtillon
AUXERRE
vers Montargis
Montbard
Avallon
CENTRE
Clamecy
Cosne
BOURGOGNE
NEVERS
vers Bourges
Autun
Le Creusot
Montceau-les-Mines
Paray le Monial
vers Montluçon
vers Vichy
AUVERGNE
RH
autoroute
route principale
ligne ferroviaire

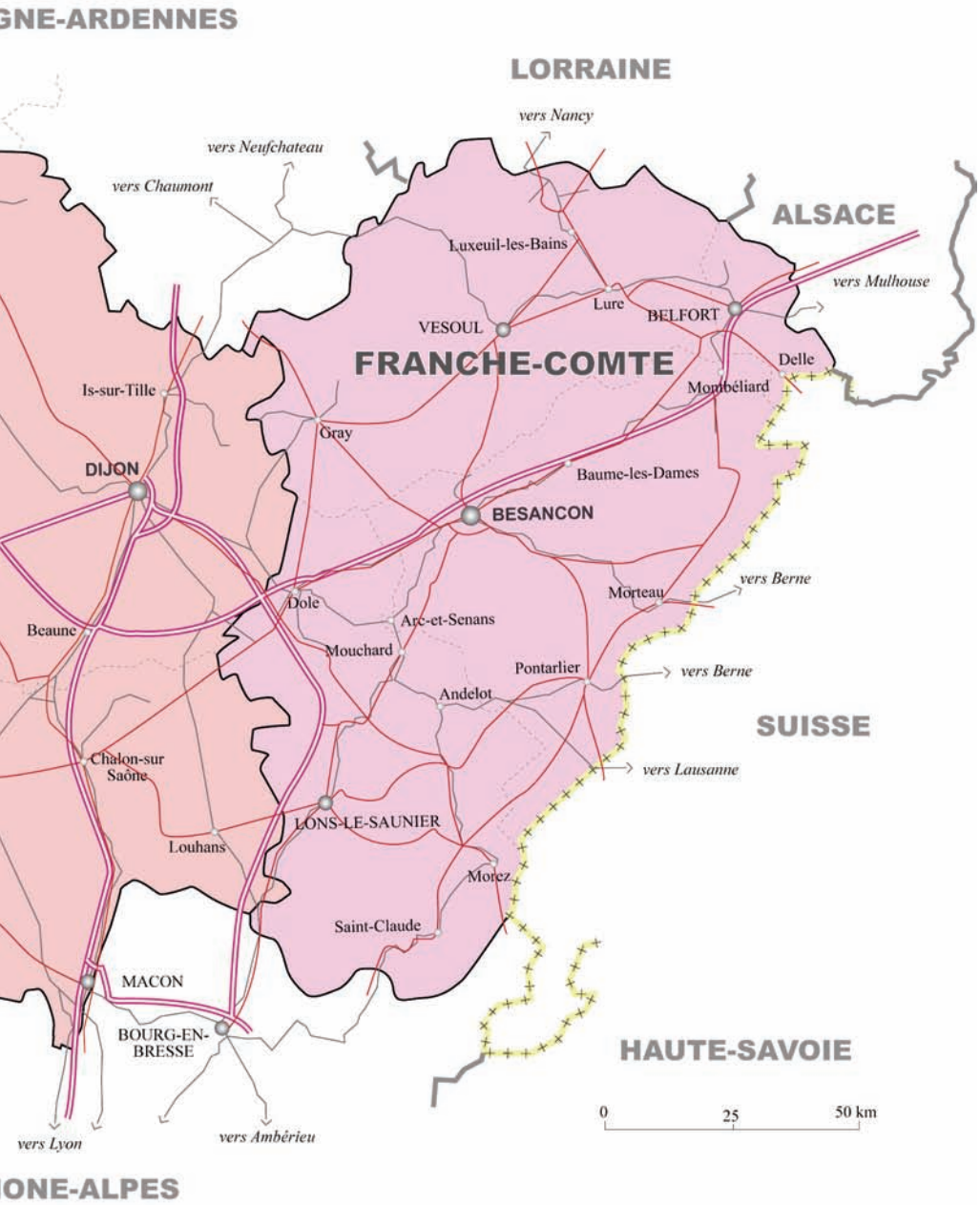

limite de région		chef lieu de région	
limite de département		chef lieu de département	
frontière		ville	

Légende : Carte des infrastructures de transport

Bourgogne et Franche-Comté : chiffres clés. Source INSEE

	Bourgogne	Franche-Comté
Superficie en km²	31 582	16 202
Population estimée au 1.1.2006	1 624 000	1 146 000
Variation 90-99 en %	+ 0	+ 0,2
dont solde naturel en %	*+ 0,04*	*+0,36*
dont solde migratoire en %	*-0,04*	*-0,16*
Emplois salariés et non salariés en 2004	643 716	450 043
Population active/population totale	46 %	62 %
Taux chômage (définitionBIT) en 2005	8,4	8,6
Demandeurs emploi au 31/12/2005	59 564	43 932
Nombre total d'établissements d'entreprises en 2005	**67 714**	**45 265**
- industrie	8 066	6 482
- construction	9 373	6 091
- commerces et réparations	18 998	12 197
- services	31 278	20 495
Nbre Éts d'entreprises de - 10 salariés (au 1er/12/2005)	61 790	41 219
de 10 salariés et plus	5 889	4 029
de 500 salariés et plus	36	17
Effectifs de la Fonction publique en 2003	126 806	92 286
Emplois salariés et non salariés par secteur en 2004		
- agriculture	5,5 %	3,6 %
- industrie	19,4 %	25,5 %
- construction	6,5 %	6 %
- commerces	13,8 %	11,6 %
- services	54,8 %	53,3 %

❶ Du rêve...

1 - IMAGINONS !

Par ce beau matin de printemps, la rame TER file à belle allure vers Mulhouse son terminus. Parti comme chaque matin de Besançon à 7h30, Matéo sera à Montbéliard dans moins d'une demi-heure, exactement le temps nécessaire pour parcourir les informations affichées sur son écran numérique avant de se rendre à son bureau. Comme à l'accoutumée, il clique rapidement à la page "Région".

Un titre attire d'abord son attention : il évoque le chantier de la branche Sud du TGV en avance sur son planning. Bonne nouvelle ! Et juste à côté, un communiqué : « La Région renouvelle sa convention cadre triennale de coopération avec la Bourgogne ». Intrigué, il lit :

BESANCON (AFP-10.10.2012) – *Les Conseils régionaux de Franche-Comté et de Bourgogne tiendront une assemblée plénière commune, le 23 octobre prochain, à Besançon, ont annoncé ce matin leurs présidents. Cette réunion lancera officiellement un nouveau programme de coopération interrégionale visant à renforcer les liens entre les deux régions dans les domaines de l'économie, de la formation, des transports, du tourisme et de la culture. Elle associera aussi les représentants des Conseils généraux, des conseils d'agglomérations et de communautés de communes ainsi que des Chambres consulaires concernées.*

Ce programme de coopération s'étalera jusqu'en 2018 et nécessitera la mise en place d'une méthode de travail commune et régulière. Il prévoit des réunions des conseillers régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté chaque trimestre, alternativement à Dijon et à Besançon. « Cette coopération aura des répercussions directes sur la vie quotidienne de tous les Francs-comtois et Bourguignons » conclut le communiqué. Ainsi un TER-GV sera mis en circulation sur l'axe LGV Mulhouse-Besançon-Dijon, avec cadencement toutes les heures...

Cette information laisse soudain Matéo songeur...

« Une navette toutes les heures entre Dijon et Mulhouse ? Voilà qui va considérablement alléger mes aller-retour quotidiens entre Besançon et Montbéliard ».

Depuis des années, il en rêve ; les politiques en parlaient et enfin ça se réalise !

Il y a 3 ans, quand la presse a évoqué la signature d'une convention de coopération entre la Franche-Comté et la Bourgogne, il n'y a pas vraiment cru. « *Encore une bonne résolution qui ne verra pas le moindre commencement de concrétisation !* » a-t-il alors pensé.

Les deux régions se sont certes réunies au sein d'une nouvelle association pour disposer d'une représentation commune à Bruxelles, signe tangible d'une nouvelle dynamique. Mais au-delà de cet accord prometteur, peu de choses se sont passées.

2 - LE PREMIER PAS

Jusqu'à ce jour où « Le Progrès » a annoncé la signature d'un accord officiel entre les deux régions à propos du lycée de St-Amour. Certains n'ont d'ailleurs pas hésité à parler de "sauvetage". En effet, situé à l'extrémité de la Franche-Comté, cet établissement dispensait des formations extrêmement spécialisées dans la ferronnerie d'art et le travail du bronze ; mais ses effectifs se réduisaient comme peau de chagrin au fil des années. On évoquait même depuis longtemps une fermeture.

Certes il y a bien eu quelques arrangements informels. Mais cette fois les deux régions se sont entendues, en y associant Rhône-Alpes d'ailleurs. Elles ont conduit un travail systématique pour rechercher des complémentarités entre établissements à forte spécialité, mais à faibles effectifs... ce qui a permis de tripler les effectifs à St-Amour! Ce fut une première avancée sur un enjeu concret de l'aménagement de leur territoire...

En effet, l'année suivante, le Festival « Chalon dans la rue » et « Le Réveillon des Boulons » ont fait cause commune autour d'une communication groupée et concertée pour développer et promouvoir deux évènements tout public, l'un au cœur de hiver, l'autre au cœur de l'été.

3 - DE NOUVELLES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Et puis les choses se sont subitement accélérées, dans le secteur économique notamment.

Après les inévitables tâtonnements initiaux, le pôle de compétitivité du véhicule du futur a rapidement démontré sa pertinence, dans un contexte de très forte augmentation des coûts de l'énergie, pour la lutte contre l'effet de serre devenue grande cause mondiale.

Certes, le groupe PSA Peugeot-Citroën, poursuivant en cela une évolution amorcée dès les années 80, a continué à externaliser une part de ses activités de production. Mais il a apporté, avec d'autres groupes étrangers, une contribution déterminante à la création, autour du site historique, d'une concentration de matière grise qui a permis d'élar-

gir le "Pôle Véhicule du Futur" aux transports terrestres, et ceci en relation avec Alstom.

Dans ce contexte, l'intégration de l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports de Bourgogne s'est passée de façon presque naturelle, comme l'a été en son temps, le transfert depuis Pontarlier du designer Franco Sbarro.

En Bourgogne, le pôle « Vitagora », spécialisé dans le goût et les industries alimentaires, après avoir vu l'implantation du centre de recherches d'Unilever, a accueilli plusieurs grands groupes privés et coopératifs français du lait. L'ARITT (Association de recherche pour l'innovation et le transfert de technologie...) et le Comité Interprofessionnel du Comté (CIGC) coopèrent de longue date, dans le cadre du Réseau agroalimentaire Grand Est (RAGE), à un programme de recherche sur les qualités nutritives, gustatives et organoleptiques du Comté.

Pour la filière bois, un partenariat entre les deux régions a permis de financer à nouveau un poste commun d'un ingénieur, conseil en construction bois.

Pour sa part, le pôle « Microtechniques de Besançon », s'est finalement orienté vers le domaine biomédical avec un développement fulgurant de ses activités, engageant une coopération active avec les CHU de Besançon et Dijon, mais également les universités de Lausanne et Neuchâtel.

4 - L'EFFET TGV

Dans le domaine des transports, le chantier de la branche Sud du TGV va bon train à la grande satisfaction des Jurassiens. La coopération entre les deux régions a permis de trouver rapidement les solutions qu'exigeait le tracé de la Ligne à grande vitesse (LGV) à travers un milieu aussi riche et fragile que la Bresse. D'ailleurs le fils de son voisin, auteur d'une thèse remarquée sur les amphibiens anoures[1] a été recruté par un bureau d'études participant aux études d'impact. Et l'Union Européenne, désormais engagée dans un soutien actif aux transports luttant contre l'effet de serre, a autorisé le bouclage du plan de financement dans un délai beaucoup plus rapide que prévu.

5 - LE RÔLE STRUCTURANT DE LA RECHERCHE

L'initiative de l'Université de Franche-Comté et de celle de Bourgogne pour créer un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) a eu des effets immédiats. Le Centre hospitalier universitaire (CHU) et la faculté de médecine de Besançon sont devenus site de référence internationale pour la thérapie génique et le transfert de gènes.

En revanche, c'est une candidature conjointe CHU de Dijon - CHU de Besançon qui leur a permis d'intégrer le cercle restreint des pôles de recherche labellisés « Réseau Thématique de Recherche Avancée » sur le thème croisé de la santé et des microtechniques. Il en est résulté l'implantation de nombreux laboratoires sur la nouvelle zone d'activités dédiée à ce secteur qui s'est développée à proximité du CHU de Besançon ; la fille de Matéo bénéficie d'ailleurs d'un contrat de recherche avec un grand laboratoire.

Pour sa part, Dijon s'est fait un nom et une réputation flatteuse dans le domaine de l'imagerie médicale avec l'appui de laboratoires bisontins.

« La stratégie consiste à identifier et à pousser ses points forts dans le respect des politiques respectives des deux Universités. » (Un ancien président de l'Université de Franche-Comté).

6 - UNE EFFICACITÉ ACCRUE DES POLITIQUES DE FORMATION

Dans le domaine de la formation, une de leurs responsabilités majeures, les deux Régions sont convenues, comme pour les lycées, d'un partage des formations à effectifs très réduits. Cette disposition a concerné en premier lieu leurs Instituts régionaux du travail social (IRTS). Besançon assure désormais celles d'infirmiers spécialisés et anesthésistes et Dijon réciproquement celle des cadres de santé.

Par ailleurs le rythme annuel, un instant menacé, des Olympiades des Métiers pour les apprentis a pu finalement être préservé. Les épreuves se déroulent désormais alternativement dans chacune des deux régions.

De même, les contrats d'objectifs aux métiers de l'animation et du sport sont aujourd'hui harmonisés de façon à constituer une filière complète et viable sur les deux régions.

Enfin, la charte d'accueil tant attendue par le secteur de la formation professionnelle pour les jeunes amenés à suivre des cursus hors de leur région d'origine vient d'être signée. Les élèves et stagiaires retrouvent désormais, sur la base d'accords de réciprocité convenus entre les exécutifs régionaux, les mêmes conditions et avantages que dans leur région, notamment en matière

<1> Amphibien anoure : batracien (crapaud, grenouille) dépourvu de queue à l'âge adulte et pourvu de membres postérieurs allongés adaptés au saut.

d'hébergement et de transport.

7 - VERS LA CONSTRUCTION D'UNE CULTURE COMMUNE

Dans le domaine du tourisme, la presse rappelle régulièrement le succès de plusieurs produits communs, mis en place par les deux Comités régionaux du tourisme (CRT) à la suite du boom des "low cost" à l'aéroport de Dijon-Longvic :

- un forfait d'une semaine proposant la participation à la « Saint-Vincent tournante » le dernier dimanche de janvier et à la « Percée du Vin Jaune » le premier dimanche de février,

- un circuit touristique lié à la véloroute « Charles le Téméraire » qui fait fureur, paraît-il, sur les marchés néerlandais et belge, avec étapes gourmandes et découverte du patrimoine à St-Jean-de-Losne, Gray, Scey-sur-Saône, Jussey... au point que les prix de l'immobilier explosent littéralement dans toute la Haute-Saône.

Même le secteur culturel jusque là plutôt frileux en matière de coopération a connu d'importantes avancées. L'orchestre interrégional est devenu réalité ; il se produit dans les deux régions et le choix conjoint d'un chef d'orchestre talentueux lui ouvre les portes des scènes internationales.

Julien, le fils de Matéo, grâce à sa Carte Avantages Jeunes, complétée désormais par un Pass TER commun aux deux régions, bénéficie de tarifs très attractifs pour des spectacles, expositions et évènements culturels ou sportifs.

Lui-même a pu admirer à Mulhouse la première grande rétrospective organisée sur le peintre Balthus par la réunion des musées du Réseau métropolitain Rhin-Rhône, avec la collaboration remarquée des musées de Bâle, Lausanne et Berne. Sans parler de la renommée européenne acquise par les deux régions dans la musique de rue, la musique rock avec les emblématiques Eurockéennes ou dans la musique classique avec le Festival de Besançon, qui ont essaimé de part et d'autre. Jusqu'aux Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) de Bourgogne, de Franche-Comté... et d'Alsace qui travaillent au lancement d'une biennale d'art contemporain. Belle effervescence !

Les flux de population entre Bourgogne et Franche-Comté. (Source INSEE)

1/ Les déplacements domicile travail(1999)

En Bourgogne tout comme en Franche-Comté, le solde des migrations est négatif et équivalent : 5 000 pour la première et 4 800 pour la seconde. Si le nombre des " sortants " est supérieur à celui des "entrants", cela tient à l'attraction forte de la Région Parisienne pour la Bourgogne, de la Suisse, de l'Alsace et de Rhône-Alpes pour la Franche-Comté . Les échanges ne se font donc pas prioritairement entre les deux régions.

	Bourgogne	Franche-Comté
Départs hors région	32 252	28 900
dont répartition/ région:	34,3 % en Ile-de-France, 26,9 % en Rhône-Alpes 10,9 % en Franche-Comté	14,4 % en Alsace, 13,4 % en Bourgogne, 12,2 % en Rhône-Alpes 45,6 % en Suisse !
Arrivées d'autres régions	27.741	10.863
dont région d'origine	35,2 % de Rhône-Alpes 16,8 % de Centre 13,9 % de Franche-Comté... et 7,6 % d'Ile-de-France	33,4 % de Bourgogne

2/ Les déplacements étudiants (2004)

	Université de Bourgogne	Université de Franche-Comté
Étudiants originaires de la région :	65 %	69 %
Départs vers l'extérieur :	- 9 % vers RhôneAlpes - 4 % vers Paris - 3 % en Auvergne - 2 % vers Besançon - et 2 % vers Grenoble.	- 7 % vers Strasbourg - 5 % vers Lyon - 4 % vers Dijon - 4 % vers Nancy-Metz

Au total, 1 040 jeunes originaires de Franche-Comté font leurs études en Bourgogne, contre 700 originaires de Bourgogne en Franche-Comté.

3/ Les déménagements

Entre 1990 et 1999, 110 762 personnes se sont installées en Franche-Comté, dont 11,4 % en provenance de Bourgogne ; la Bourgogne voyait dans le même temps l'arrivée de 205 247 personnes, dont 6,5 % venant de Franche-Comté.

Sur la même période, 104 352 personnes ont quitté la Franche-Comté, dont 12,7 % vers la Bourgogne ; la Bourgogne pour sa part a vu le départ de 179 995 personnes, dont 7 % vers la Franche-Comté.

8 - COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Soudain songeur, Matéo se demande pourquoi ce qui paraît aujourd'hui si évident a mis tant de temps pour se réaliser ? Comment a-t-on fait pour surmonter tant de résistances, tant d'inerties ! Au-delà de la proximité naturelle entre Besançon et Dijon, plusieurs facteurs semblent avoir joué un rôle déterminant. Certes, les regroupements opérés au début des années 2000 par plusieurs établissements bancaires lui paraissent davantage porter la marque de l'efficacité économique que celle de l'équilibre territorial, mais peut-on le leur reprocher ? La crainte d'un glissement progressif vers Dijon a pu faire douter plus d'un Franc-Comtois de la pertinence d'un rapprochement avec la Bourgogne.

9 - LE RÔLE PRÉCURSEUR DE L'UNIVERSITÉ

Incontestablement c'est l'Université qui a, la première, montré la voie... et surtout la méthode. Il se souvient : c'était en 2007 ou 2008... Après un long travail préparatoire... et fortement incités par leur ministère de tutelle, les deux universités ont décidé de former le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES).

Bien sûr, tout n'a pas commencé à ce moment-là. Comme dans bien d'autres secteurs, il existait de longue date des pratiques de coopération significatives mais ponctuelles, sans cadre préétabli. C'est donc le mérite des présidents des Universités d'avoir manifesté cette ambition, au terme d'un dialogue entre pairs, et surtout de l'avoir formalisé.

Matéo se souvient de la déclaration du président de l'Université de Franche-Comté de l'époque : « *À l'échelle européenne, la Bourgogne et la Franche-Comté sont des "nains". Or la dimension européenne est primordiale pour le développement d'une Université et de sa région.* »

Les présidents des deux Universités se sont donc employés à identifier et renforcer leurs atouts respectifs pour augmenter leur visibilité, tout en prenant soin de préserver les politiques propres de leurs deux entités. Comment ?

En recherchant tout d'abord des complémentarités, autour du pôle santé par exemple avec les deux Instituts Fédératifs de la Recherche, mais aussi des Écoles Doctorales et des masters en commun.

En favorisant également les synergies, autour des sciences humaines et de l'intelligence territoriale, notamment avec les relations nouées entre les deux Maisons des Sciences de l'Homme de Besançon et Dijon.

En renforçant enfin les spécificités de chacune des Universités, autour des microtechniques pour la Franche-Comté et de l'agroalimentaire pour la Bourgogne. Les pôles de compétitivité correspondants ont conforté cette orientation.

10 - LE RELAIS POLITIQUE

Et comme souvent en pareil cas, il y a eu ensuite conjonction des volontés et des circonstances. Si les présidents d'Université ont joué les pionniers, les présidents des deux Régions ont rapidement pris le relais.

Au-delà de l'intérêt d'une démarche collective, ils ont compris la nécessité de fixer un cadre pour une coopération tous azimuts et équilibrée pour les deux régions. Et ils ont co-signé à cette fin une charte qui en fixe les principes et les grands axes.

Cet acte symbolique répond aussi à une nécessité politique : interpellés par la situation de leurs deux régions qui risquaient la marginalisation, malgré la mise en œuvre des différents schémas régionaux pourtant élaborés avec l'implication de nombreux acteurs locaux (Schémas régionaux d'aménagement du territoire, des transports, du tourisme, du développement économique, programme régional de développement de la formation...), ils ont trouvé dans cette coopération interrégionale les conditions d'un nouvel élan.

Il est vrai que la LGV Rhin-Rhône a été pour eux un puissant facteur de rapprochement, déjà au stade de sa construction par l'effet structurant du chantier, puis par l'impact des liaisons mises en place, et ceci dès leur démarrage.

De plus, les présidents de Région ont pesé de tout leur poids, aux côtés des agglomérations, dans la mise en place du Réseau métropolitain Rhin-Rhône qui passe par Belfort, Montbéliard, Besançon, Dijon, a participé au renforcement de cet axe structurant pour les deux régions.

D'autre part, la couverture de l'ensemble des deux régions en très haut débit a considérablement facilité les rapprochements entre partenaires. Elle a permis des coopérations encore inimaginables quelques années auparavant. Il en va ainsi du pôle agroalimentaire franc-comtois au sein duquel l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Poligny, non seulement n'a perdu aucun poste, mais vient de répondre à un appel d'offres européen sur la caractérisation analytique et sensorielle des fromages, conjointement avec Parme en Italie et Graz en Autriche. Avec le très haut débit, ce n'est plus un problème !

Dans de nombreux secteurs concourant au développement des deux régions, les présidents jouent pleinement leur rôle de fédérateurs et d'incitateurs sans nécessairement être partie prenante de tous les projets.

« Les politiques impulsent, les acteurs socio-économiques poursuivent », comme l'avait dit si justement le président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Le principe de subsidiarité a joué à plein : les organismes viticoles par exemple ont fait leur affaire de la coopération autour de la St-Vincent tournante et de la Percée du vin jaune, les collectivités, du partenariat entre « Chalon dans la rue » et « le Réveillon des Boulons », mais bien entendu, avec le soutien de leurs Régions respectives.

Et, pourquoi ne pas le dire, le facteur accélérateur n'a-t-il pas été la publication, en janvier 2007, de l'autosaisine du Conseil économique et social de Franche-Comté « Bourgogne et Franche-Comté face à leur avenir » ?

Elle a fait un certain bruit à l'époque, heurtant plus d'une certitude établie. Mais elle a donné naissance à la constitution de plusieurs groupes de travail entre les deux CES sur la formation, l'enseignement supérieur, le tourisme... Et moins d'un an plus tard, un séminaire des deux assemblées, réuni sur deux jours à Arc-et-Senans, a fourni aux exécutifs régionaux matière à réflexion pour des échanges en vue d'une première feuille de route.

❷ ...à la réalité !

La fiction s'arrête là. Mais est-ce vraiment une fiction ? Car de la fiction à la réalité, il n'y a souvent qu'un pas. Ou plutôt n'est-ce pas plutôt la projection d'une réalité émergente mais peu connue aujourd'hui, qu'il "suffirait d'amplifier" pour en faire notre avenir commun?

1 - DES COOPÉRATIONS EXISTENT DÉJÀ

En dépit de leur discrétion, de nombreuses initiatives démontrent l'utilité et la pertinence d'une coopération plus active entre les deux régions :
- La Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) a donné l'exemple depuis de longues années, non seulement sans préjudice pour les assurés sociaux de Bourgogne ni de Franche-Comté mais au bénéfice d'une capacité d'intervention accrue, dans une période où les déficits sociaux menacent chaque jour l'existence même de la solidarité organisée.
- Dans le domaine marchand, le regroupement des Banques populaires a permis d'offrir des services nouveaux très spécialisés à la clientèle[1] et la fusion des deux réseaux des Caisses d'Epargne a donné un nouvel élan à l'ensemble du réseau.

« La construction européenne, le souhait de rester visibles et maîtres de son destin sont à l'origine de la décision de fusion des deux groupes régionaux. » explique Pascal Rebillard, du groupe Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté.

- Les Universités coopèrent au quotidien dans des secteurs vitaux pour leur notoriété dans le contexte européen. Il en va ainsi des accords trouvés pour mettre en place des écoles doctorales et des masters communs aux deux Universités. Que deviendraient-elles aujourd'hui sans cette démarche lucide d'ouverture et de coopération ? Aujourd'hui, Besançon est reconnu à l'échelle du Grand Est pour son Centre d'Investigation Clinique en biothérapie et Dijon pour l'animation de la Recherche Clinique. L'Établissement Français du sang de Bourgogne-Franche-Comté qui a son siège à Besançon jouit d'une réputation nationale pour les coopérations qu'il a su nouer à l'intérieur comme à l'extérieur des deux régions. Et les deux Centres hospitaliers universitaires sont convenus depuis plusieurs années d'un partage des tâches permettant un renforcement des compétences : celui de Besançon s'est spécialisé dans les greffes du foie, celui de Dijon dans les greffes cœur-poumon.
- Dans le domaine des Sciences humaines, le laboratoire Théma de Besançon a créé une antenne à Dijon et dans le secteur agroalimentaire, le laboratoire de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Poligny est devenu antenne du pôle de Dijon.
- Pour leur part, les deux ENIL de Mamirolle et Poligny désormais fédérées au sein de l'Institut des sciences et des biotechnologies de l'agroalimentaire (ISBA) de Franche-Comté coopèrent avec l'École nationale d'enseignement supérieur agronomique (ENESAD) et l'École nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation (ENSBANA) de Dijon.
- Dans le même temps, toute la filière fromages AOC de Franche-Comté s'est associée au pôle goût-nutrition-santé Vitagora de Dijon autour de quatre thèmes de recherche :
  - autonomie protéique[2],
  - valorisation du lactosérum,
  - biodiversité-qualité des prairies[3],
  - bénéfice santé des fromages au lait cru.
- Un passeport a été lancé par Radio Bleue durant l'été 2006 pour 35 sites de l'est de la France (Lorraine, Alsace, Bourgogne et Franche-Comté) ; une carte commune pourrait voir le jour pour l'accès à tous les musées et manifestations des deux régions.

2 - D'AUTRES OPPORTUNITÉS SE FONT JOUR

En matière de transport, la compétence dévolue aux régions depuis 2002 a permis un développement de l'offre que les Francs-comtois apprécient davantage chaque année, les incitant à laisser de plus en plus souvent leur voiture au garage. L'intermodalité progresse avec le développement des tarifs combinés TER-transports urbains. Aussi, la mise en service d'un service cadencé entre l'Alsace, la Bourgogne, Rhône-Alpes et la Franche-Comté pourrait aller de pair avec la création d'un Pass TER commun aux quatre régions.

Parallèlement, la création de la LGV Rhin-Rhône permet d'envisager la mise en place d'un TER GV entre Mulhouse et Dijon et, ultérieurement entre Mulhouse-Lyon via le Revermont[4].

L'aéroport de Dole-Tavaux peut, pour sa part, valoriser ses infrastructures du fait de la saturation des grands aéroports internationaux comme Paris et Lyon, en relation avec la plateforme de Pagny-le-Château située à 15 km en Bourgogne.

"L'Eurovéloroute des fleuves", de Nantes à Budapest, mais aussi celle dédiée à Charles-le-Téméraire, de la Belgique à la Bourgogne en traversant la Haute-Saône créent des opportunités pour les deux régions, en particulier en termes de tourisme.

<1> Accompagné de la mise en place de 30 nouvelles agences et de la création de 180 emplois avec une augmentation de 40 % des crédits distribués.
<2> Action visant à substituer aux tourteaux d'huile, d'arachide ou de soja, importés d'autres régions ou d'autres pays pour compléter la ration de fourrage des vaches laitières, des oléagineux produits dans la région, ou à apprendre à l'exploitant à mieux gérer son herbe.
<3>) Étude en lien avec l'Université de Franche-Comté sur la cinétique des contaminations du sol et les facteurs de mobilisation des contaminants par la végétation.
<4>) Appellation donnée à la bordure sud du Massif du Jura entre Salins-les-Bains (39) et Pont d'Ain (01).

Une coopération des Comités régionaux du Tourisme permettrait de tirer profit de cet apport de clientèle dont une forte proportion d'étrangers vient des pays du nord de l'Europe. Et comme il faut sans cesse se renouveler et trouver de nouveaux produits, les deux Comités régionaux du Tourisme trouveraient avantage à faire désormais cause commune sur tous les marchés étrangers pour tirer le meilleur parti de la capacité d'attraction à l'import de la clientèle arrivant à l'aéroport de Dijon. Un portail internet commun pourrait marquer cette volonté, d'autant que les richesses naturelles, paysagères, patrimoniales, culturelles de nos deux régions y trouveraient toute leur place pour séduire une clientèle toujours plus curieuse de diversité.

Le domaine culturel se montre tout aussi prometteur. Les Festivals de musiques de rue de Besançon, de Saint-Claude et « Chalon dans la Rue », le FIMU (Festival international des musiques universitaires) et les Eurockéennes, Jazz à Cluny et le Festival International d'Opéra Baroque de Beaune dessinent un avenir enviable pour la Franche-Comté et la Bourgogne comme espace national de référence en ce domaine.

Par ailleurs, la Franche-Comté a proposé à la Bourgogne, province natale de Vauban, la création d'un réseau interrégional des sites les plus remarquables conçus par cet architecte militaire de génie.

De nombreux autres terrains d'expérimentation peuvent confirmer la pertinence de ces rapprochements :
- le Salon des Antiquaires organisé alternativement à Besançon et à Dijon pour lui donner un plus grand rayonnement ou le Salon interrégional des Métiers d'Art,
- la mise en réseau des Agences de développement économique, l'organisation conjointe, avec la Bourgogne, de Micronora ou de symposiums universitaires,
- une mise en valeur touristique et culturelle de la Saline royale d'Arc-et-Senans et des Hospices de Beaune comme produits d'appel phares, sélectionnés en commun par les deux régions et la mise en place d'un réseau incluant les sites patrimoniaux et culturels de la Bourgogne et de la Franche-Comté,
- la création de produits touristiques communs autour du tourisme fluvial...

Bref, tous les secteurs d'activité sont concernés, de la formation à l'économie en passant par les transports, le tourisme, la culture et l'environnement. Ainsi, une coopération s'est largement mise en place, dans le cadre de Natura 2000, sur l'axe Saône-Doubs.

❸ Les conditions d'une nouvelle ambition

1 - L'OPTION PROPOSÉE : LA COOPÉRATION

Il convient d'engager une coopération qui valorise et renforce les spécificités de chacune des deux régions, de telle sorte que l'autre en profite. En effet, ainsi que le démontre la synthèse de l'étude INSEE jointe en annexe, la réunion ou plus encore la fusion des deux régions ne peut rendre significativement plus visible l'ensemble Bourgogne - Franche-Comté dans l'Europe des 27.

La taille de l'espace Bourgogne-Franche-Comté préservant les identités et les relations de proximité dans le cadre européen, le parti pris de cette réflexion est de renforcer les complémentarités, conjuguer les points forts, rechercher les synergies à partir des atouts qui font la spécificité des deux régions.
Chaque région peut y trouver son intérêt et le renforcer, sans préjudice pour l'autre, par le principe du gagnant-gagnant.

2 - UNE STRATÉGIE TOUS AZIMUTS

Face à l'enjeu d'une coopération plus large et plus active entre les deux régions, il paraît difficile de proposer des axes d'intervention prioritaires. Bien des initiatives minimes mais fortement symboliques, peuvent contribuer utilement à l'objectif d'un futur partagé.
Une telle stratégie suppose par ailleurs un travail systématique avec tous les acteurs socio-économiques, à la fois pour valoriser ce qui existe déjà mais également pour les inciter à lancer des initiatives nouvelles.

Elle passe donc par un repérage des nombreuses initiatives déjà prises mais souvent ignorées en dehors de leur domaine d'activité. Elle suppose également d'entreprendre un inventaire de ce qui pourrait être fait secteur par secteur, soit par mise en relation des parties concernées, soit par appel à des intervenants extérieurs. Mais la diversité des champs possibles ne fait que renforcer la nécessité de l'intervention du politique pour coordonner ou mettre en relation les nombreuses parties concernées.

Cette stratégie doit être impulsée au plus vite. Dans la compétition qui s'instaure de fait entre toutes les régions d'une Europe désormais élargie à 27 membres, tout retard est synonyme de perte d'attractivité et de potentiel de développement.

3 - DES DYNAMIQUES PROMETTEUSES

Ligne à grande vitesse (LGV), Réseau métropolitain Rhin-Rhône (RMRR) et le Très haut débit (THD) sont appelés à jouer un rôle essentiel dans le développement des deux régions en réduisant l'espace qui les réunit.

Ils vont entraîner une accélération, une intensification et une démultiplication considérables des échanges sur l'axe structurant commun aux deux régions. Ils contribueront par leur positionnement privilégié sur l'axe du Doubs, voie d'échange structurante entre l'Europe du Nord et celle du Sud, à arrimer les deux régions au reste de l'Europe. Ils sont la condition de la bonne irrigation et du développement équilibré de l'ensemble du territoire régional.

Le Réseau métropolitain Rhin-Rhône, par exemple, a l'ambition :
- de remettre l'Homme au centre du projet,
- d'irriguer les territoires non situés sur l'axe Rhin-Rhône,
- d'être plus visible à l'échelle européenne en mettant l'accent sur le corridor danubien.

Or, « mettre en réseau, ce n'est pas seulement se rencontrer en faisant comme avant, mais faire plus en mettant en commun nos moyens » affirme son animateur.

Les Emplois métropolitains supérieurs (EMS). Source INSEE (1999)

Les Emplois métropolitains supérieurs regroupent des emplois de haut niveau (cadres supérieurs, ingénieurs, chercheurs, ou enseignants de l'enseignement supérieur) qui concourent au développement économique par leur fort contenu intellectuel ou technique ou leur pouvoir décisionnel. La Franche-Comté en 1999, comptait 19 923 EMS représentant 4,6 % de l'emploi total contre 28 837 représentant 4,7 % de l'emploi total pour la Bourgogne. Les deux régions se situent respectivement au 15e et 14e rang des régions françaises et connaissent donc des situations comparables. Les deux branches les plus fournies sont les services aux entreprises et la recherche.

L'écart est notable au niveau des 2 capitales : l'aire urbaine de Dijon compte deux fois plus d'EMS que celle de Besançon. L'agglomération dijonnaise en concentre en effet 10 471 devant Chalon-sur-Saône qui n'en compte que 2 700 ; Besançon, avec 5 683 EMS devance de peu Belfort (3 405) et Montbéliard (3 332).

Cet écart peut expliquer une certaine polarité de Dijon sur Besançon. En Franche-Comté, les EMS se concentrent sur l'axe du Doubs.

Enfin, la croissance des EMS a été plus forte entre 1990 et 1999 en Franche Comté qu'en Bourgogne, avec un taux de progression de 19,6 % pour la première et de 13,5 % pour la seconde.

L'archipel métr

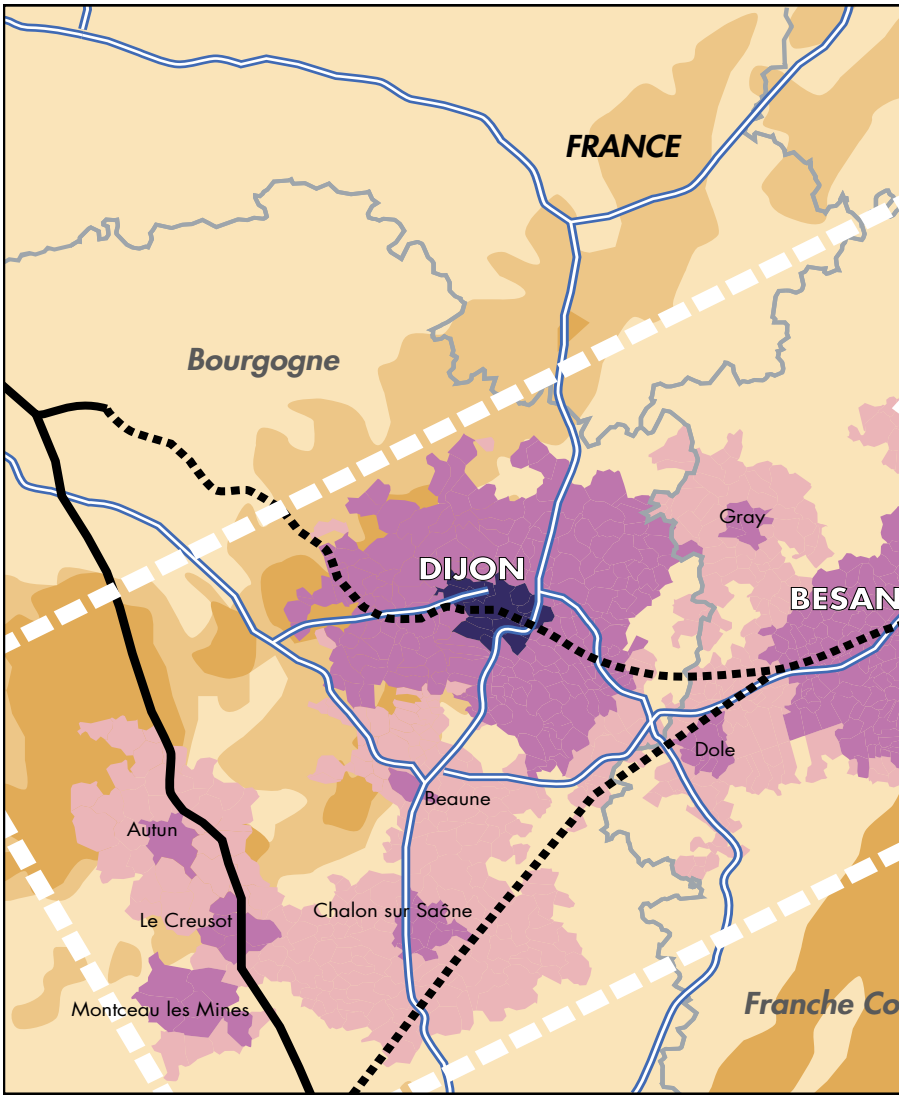

LÉGENDE

- *Agglomérations de l'archipel métropolitain*
- *Aires urbaines des agglomérations de l'archipel métropolitain et autres pôle*
- *Communes périurbaines (multi)polarisées*
- *Sous-espaces de gouvernance métropolitaine*

ropolitain Rhin-Rhône

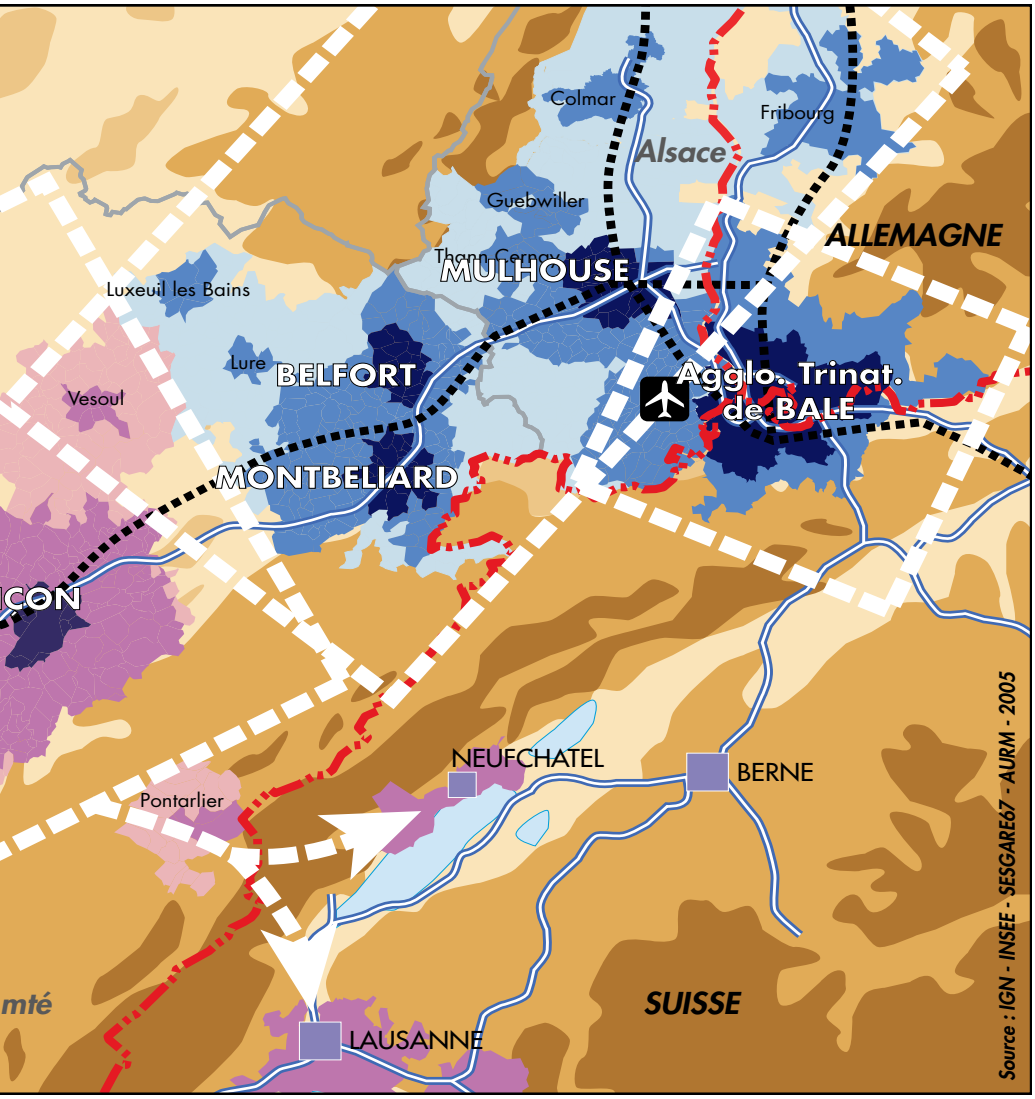

es urbains

Réseau autoroutier

Ligne TGV actuelle

Futures lignes TGV/ICE

Frontières nationales

Limites régionales

Relief 400 500 1000 m

0 10 50 km

4 - L'IMPLICATION DES BOURGUIGNONS ET DES FRANCS-COMTOIS

Cette dynamique engendrée par l'axe Rhin-Rhône doit bénéficier à l'ensemble du territoire des deux régions ; c'est la condition nécessaire pour obtenir l'adhésion des populations concernées à une évolution des relations Bourgogne /Franche-Comté.

Elle nécessite donc d'entreprendre un long travail de décloisonnement pour faire partager un espace, une culture et une identité communes. D'ailleurs, les deux Conseils économiques et sociaux régionaux pourraient contribuer à ce vaste remue méninges en ouvrant sur leurs sites Internet respectifs un forum pour recueillir les avis des populations concernées.

À cet égard, l'information est primordiale. Elle passe par un travail de longue haleine avec les médias, France 3 notamment dont les magazines d'information du samedi préfigurent ce que pourrait être une grille commune aux deux régions pour le journal d'information... ce qui est déjà le cas durant les mois d'été. Il en irait de même avec la presse quotidienne régionale dont les contenus rédactionnels s'élargiraient au-delà de leurs aires de diffusion.

Allier utopie et réalisme

Le soutien des deux CES aux Exécutifs régionaux

« Il faudrait un signal politique fort pour des projets cogérés et une réflexion sur les territoires à articuler autour de deux axes :
- les deux capitales pour une coopération sans concurrence du fait d'outils à valoriser ensemble dans les domaines culturels, de la santé et de l'Université,
- les territoires limitrophes de fait (cf. Vallée de la Saône),
comme l'affirme Pierre Bodineau, ancien président de CES régional de Bourgogne. »

En s'appuyant sur la volonté exprimée dans les Schémas d'aménagement du territoire arrêtés par les deux Régions pour promouvoir une stratégie territoriale de rayonnement européen et international, les deux CES pourraient s'impliquer ensemble et convenir d'une démarche en deux temps sur la période 2008-2010 :

- En 2008, le CES de Franche-Comté (renouvelé fin 2007) reconduirait le groupe de travail à l'origine de la présente autosaisine en le transformant en groupe permanent de réflexion. Simultanément, le CES de Bourgogne pourrait s'inscrire dans cette dynamique en constituant son propre groupe de travail.

- Dès 2010, les deux CES de Bourgogne et de Franche-Comté, forts de leurs échanges réguliers d'information, proposeraient conjointement des axes de travail, prioritairement en direction des deux exécutifs régionaux mais également pour l'ensemble des décideurs concernés.

Les bases existent déjà pour la Franche-Comté, à l'initiative du Conseil régional :
- Le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire puisqu'il prône la coopération avec les régions voisines et particulièrement la Bourgogne.
- Le Schéma régional des infrastructures et des transports avec les branches Ouest et Sud du TGV Rhin-Rhône ainsi que la ligne TER Dijon-Belfort.
- La Stratégie Éducation-Formation 2010 qui fait référence à la coopération entre régions.
Et beaucoup d'autres documents stratégiques peuvent enrichir ces options.

La BOURGOGNE et la FRANCHE-COMTÉ sont face à leur avenir.

Cette réflexion du CES de Franche-Comté a tenté d'en démontrer l'enjeu, en se situant en toute liberté dans une perspective historique, en rêvant, à peine, les évolutions souhaitées, en actant les jalons déjà posés et en traçant des échéances possibles.

Allier utopie et réalisme, n'est-ce pas le propre de l'action publique ?

Voilà un défi ambitieux pour tous ceux et celles qui veulent, dans leurs responsabilités personnelles et collectives respectives participer pleinement au développement de nos deux régions.

ANNEXES

Annexe 1
Synthèse étude INSEE 24

Annexe 2
Liste des personnes auditionnées 35

Annexe 3
Bourgogne et Franche-Comté
dans le Grand Est 36

Annexe 4
Bourgogne et Franche-Comté
en France 37

Annexe 5
Bourgogne et Franche-Comté
en Europe 38

La Bourgogne et la Franche-Comt

Au cours des derni res d cennies, l effort de d centralisation a per mis aux structures administratives et d cisionnelles locales d acqu rir un poids nouveau. Ce poids est cependant relativis par la mont e en puis sance d une conomie mondialis e. La mondialisation pose en effet non seulement la question des marges de man˘uvre concr tes laiss es aux col lectivit s territoriales, mais aussi celle de la ˙taille critique ¨ des territoires et de leurs pertinences pour agir localement.

La question de cette ˙taille critique ¨ conduit le CESR de Franche-Comt s interroger sur un possible renforcement de la coop ration entre les territoires bourguignon et franc-comtois. Cette id e est la fois guid e par une r flexion sur les liens historiques et culturels entre les deux r gions voisines et par une r alit qui semble se dessiner. Un nombre croissant d organismes, tant publics que priv s, ont en effet choisi d tre repr sent s par une seule structure commune la Bourgogne et la Franche-Comt . D autres, pr sents dans chacune des r gions, ont favoris des actions concert es sur les deux territoires.

La pr sente tude a donc pour but de porter un regard sur la Bourgogne et la Franche-Comt afin de poursuivre cette r flexion. La repr sentation des deux r gions, la nature de leurs liens, la compl mentarit et les ressemblances entre les deux territoires peuvent tre abord es au tra vers des th mes suivants : population, structure conomique et emploi.

La Bourgogne et la Franche-Comt seront d abord compar es aux autres r gions europ ennes de l Europe des Quinze. Cette chelle modifie nos rep res habituels et permet de situer les deux territoires (poids et sp cificit s) dans l Union.

Ensuite, les flux entre les r gions et leurs zones limitrophes seront observ es tant du point de vue des personnes (d m nagements et d place ments estudiantins) que des tablissements (d placements domicile-travail et transferts d tablissements).

Enfin, les sp cificit s de l emploi recouvrent une partie des enjeux conomiques pour les deux territoires. Les faiblesses potentielles (sp ciali sation ou concentration de l emploi) et les possibilit s de d veloppement (emplois m tropolitains sup rieurs) seront donc analys es.

La Bourgogne et la Franche-Comt en Europe

Pr ambule m thodologique

L analyse est r alis e sur l Europe des Quinze (soit 211 r gions au niveau NUTS2[1]). Les donn es (essentiellement de l an 2000) trait es pro viennent d Eurostat (office statistique des Communaut s europ ennes). Elles pr sentent quelques difficult s d analyse :

- Le zonage NUTS2 n offre pas une parfaite homog n it . Il est le r sultat de compromis entre diff rents crit res la fois institutionnels, de superfi cie et de population. D s lors, la taille des zones et les logiques de d cou

[1] Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques.

page diff rent parfois fortement d un pays l autre ;
- Certaines donn es sont indisponibles ;
- Les d finitions et les modes de calcul ne sont pas encore totalement harmonis s l chelle europ enne.

Deux r gions de taille modeste

La Franche-Comt et la Bourgogne sont deux r gions dominante rurale avec des villes petites et moyennes. Avec 1 121 000 habitants en 2000 et une densit de population de 69 habitants au km² contre 108 au niveau national et 119 au niveau europ en, la Franche-Comt est une r gion faiblement peupl e (130e pour sa population sur 211 r gions europ ennes par ordre d croissant). A la m me date, la Bourgogne compte 1 612 000 habitants et une densit encore plus faible de 51 habitants au km². Cette densit est de moiti inf rieure la densit moyenne des r gions de l Union. La Bourgogne et la Franche-Comt s apparentent donc des territoires europ ens vastes, mais faiblement peupl s.

L association des deux r gions l ve m caniquement le nombre d habitants. L entit ainsi constitu e atteint le niveau de population de r gion d Europe fortement urbanis es et dens ment peupl es mais sa densit de population n exc de pas 57 habitants au km². Cette entit se classerait ainsi au 37e rang du point de vue de la population, alors qu elle serait situ e au 1e rang pour la densit sur les 211 r gions europ ennes. L ensemble Bourgogne - Franche-Comt ne permet donc pas de constituer une r gion d envergure europ enne, ni m me nationale.

Des dynamiques d mographiques oppos es

Selon les donn es issues de la base REGIO d Eurostat, entre 1996 et 2000, la Bourgogne est, apr s le Limousin, la r gion fran aise qui conna t la plus forte baisse de population (- 0,77%). Elle se classe ainsi au 183e rang europ en en termes d volution de la population. Sur la m me p riode, la population Franc-comtoise progresse mais moins fortement que celle de la France m tropolitaine et de l Europe des Quinze (respectivement + 0,34% contre + 1,64% et + 1,05%).

Les deux r gions connaissent des trajectoires d mographiques dif f rentes.

En Franche-Comt , le solde migratoire n gatif (- 1,2% en 2000) est compens par un bilan naturel plus favorable que celui de l Union des Quinze. Ce bilan naturel positif est le r sultat conjoint d un taux de natalit fort (13,0) et d un taux de mortalit relativement faible (8,8). A l chelle europ enne, la Franche-Comt offre un profil de r gion plut t jeune.

La Bourgogne pr sente un exc dent migratoire tr s faible (+ 0,4 % en 2000) qui ne suffit compenser ni la faiblesse de la natalit (11,4) ni surtout l importance du taux de mortalit (10,9). Le profil de la population bourguignonne est plus g que celui de la France ou des r gions europ ennes.

L association des deux r gions aboutit une zone dont le d ficit migratoire l emporte sur l exc dent naturel. Cette entit pr sente plus de jeunes qu en moyenne europ enne (31 % de moins de 25 ans contre 29 % dans l Union des Quinze) mais aussi davantage de personnes g es de plus

<1> Selon les derniers résultats du recensement, la population de la Bourgogne a augmenté en moyenne de 0,12 % par an entre 1999 et 2006. Sur la même période, la progression de la population Franc-comtoise est de 0,37 % par an.

<2> Les PIB sont mesurés par Eurostat en SPA (Standards de Pouvoir d'Achat), une monnaie fictive qui permet les comparaisons entre des pays aux économies différentes.

de 65 ans (18 % contre 16 % en Europe).

La Bourgogne et la Franche-Comt produisent moins de richesses par habitant qu en moyenne communautaire

En 2000, les Produits Int rieurs Bruts (PIB) r gionaux par habitant varient fortement en Europe. Le PIB moyen par habitant s l ve 22 491 SPA dans l Union des Quinze. La Bourgogne et la Franche-Comt sont toutes deux l g rement en de de ce niveau.

Avec un Produit Int rieur Brut de 19 804 SPA par habitant, la Franche-Comt est devanc e par six r gions europ ennes sur dix. La Bourgogne occupe une place m diane dans l Union des Quinze avec un PIB de 20 955 SPA par habitant.

Les PIB r gionaux sont plus ou moins sp cialis s en Europe. Ainsi, par exemple, les r gions-capitales pr sentent fr quemment un secteur ter tiaire plus d velopp qu en moyenne.

La Franche-Comt fait partie des r gions dont l conomie est la plus tourn e vers l industrie. Avec 36 % de sa valeur ajout e produite par ce sec teur, elle arrive en 11e position des zones europ ennes en termes de sp cia lisation industrielle.

Le PIB bourguignon est davantage sp cialis dans le secteur primaire (agriculture). Ce secteur repr sente en effet 6,2 % de la valeur ajout e bourguignonne contre 2,3 % au niveau europ en.

L entit " Bourgogne-Franche-Comt ", prise dans son ensemble, aurait un PIB par habitant de 20 483 SPA. Elle se classerait en 81e place des 110 r gions europ ennes et l g rement en de du PIB r gional moyen en Europe. Avec une part de sa valeur ajout e de 5 % pour le secteur primaire (agriculture) et de 30 % dans l industrie, elle pr senterait des sp cialisations proches de celles des deux r gions, tout en se rapprochant des tendances moyennes europ ennes sur l ensemble des secteurs.

Un investissement franc-comtois et bourguignon en retrait dans l Union des Quinze

Signe de vitalit conomique d une r gion, l investissement est ici abord sous deux angles : la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) et les demandes de brevets.

La FBCF correspond la notion d investissement r alis par les entre prises, les m nages et les administrations au sens comptable du terme. Elle mesure la valeur des biens durables acquis afin d am liorer le processus de production, sans tenir compte de la plupart des investissements immat riels (publicit , recherche...).

En 2000, la FBCF se monte 6,5 milliards d euros pour la Bourgogne. Rapport e la valeur ajout e cr e dans la r gion, ceci correspond un effort d investissement de 19,3 %. Avec 4,4 milliards d euros, l effort d in vestissement de la Franche-Comt est assez proche de celui de sa voisine (19,6 %). Les deux r gions restent cependant sous le niveau europ en puisque la FBCF dans l Union des Quinze correspond 20,8 % des richesses produites.

Pour la Franche-Comt , ce niveau s explique par la forte pr sence de l industrie qui d gage actuellement une valeur ajout e bien sup rieure la FBCF r alis e dans ce secteur. En Bourgogne, le secteur agricole cr e beau coup de richesses mais investit peu comparativement la situation europ enne.

Les demandes de brevets sont des investissements immat riels. L innovation technologique qui en r sulte peut d boucher sur de nouveaux produits ou de nouvelles m thodes de production. Son impact sur la vitalit conomique, la cr ation d activit et l emploi est donc potentiellement important.

La Bourgogne et la Franche-Comt pr sentent des densit s technologiques inf rieures la moyenne europ enne avec respectivement 1 et 1,61 demandes de brevets pour 10 000 habitants contre 1,91 dans l Union des Quinze. Ce constat doit n anmoins tre relativis . En effet, le nombre de demandes de brevets varie fortement entre les r gions europ ennes. Ainsi, m me en de de la moyenne communautaire, la Franche-Comt tient une place interm diaire parmi les r gions de la m me taille qu elle. La Bourgogne est l g rement en retrait par rapport la plupart des r gions ayant un poids d mographique proche.

L ensemble ˙ Bourgogne - Franche-Comt ¨ pr senterait une densit de technologique de 1,25 brevets pour 10 000 habitants, avec une sp cialisation dans les techniques industrielles. Les innovations dans les techniques industrielles et dans les n cessit s de la vie courante constitueraient ainsi plus de la moiti des demandes de brevets manant de ces deux r gions. L entit ˙ Bourgogne - Franche-Comt ¨ occuperait une situation interm diaire parmi les r gions de poids d mographique quivalent.

L emploi franc-comtois et bourguignon : une situation proche de la moyenne europ enne

Les r gions de l Union des Quinze connaissent de fortes disparit s sur th me de l emploi. Ainsi, certaines d entre elles pr sentent des taux d emplois, notamment en Italie et en Espagne, tandis que d autres, dans les pays diques et en Grande-Bretagne, ont des taux d emploi lev s par rapport la moyenne communautaire.

En 2000, 485 000 actifs (personnes occup es et ch meurs) r sident en Franche-Comt . Ce nombre est peu lev par rapport la population totale, du fait d une proportion plus faible de personnes en âge de travailler (15-64 ans).

Le taux d activit franc-comtois (part des actifs dans la population des 15 ans et plus) est proche de la moyenne europ enne (55,6 % contre 56,2 %). Le taux d activit des hommes plus faible qu en moyenne communautaire est compens par le taux plus fort des femmes.

En Franche-Comt , le taux d emploi<2> est proche de la moyenne communautaire (63,3 % contre 63,2 %). La situation de la r gion est cependant diff rente de celle de l Union des Quinze : les 25-54 ans connaissent un taux d emploi plus lev , tandis que les classes d âge extr mes (15-24 ans et 54-64 ans) occupent moins souvent un emploi. L emploi f minin est galement plus pr sent en Franche-Comt qu au niveau europ en.

<2> Le taux d'emploi rapporte le nombre d'actifs ayant un emploi aux personnes de la même classe d'âge dans la population totale.

Le taux de ch mage, malgr une am lioration entre 1996 et 2000, reste l g rement plus lev en Franche-Comt qu en moyenne europ enne (8,1% contre 7,6 %). Le ch mage touche plus souvent les jeunes et les femmes qu en moyenne communautaire.

La situation bourguignonne, si elle pr sente des similitudes avec la position franc-comtoise, reste cependant moins favorable.

Les 684 000 actifs bourguignons repr sentent, comme en Franche-Comt , une faible partie de la population totale. Comme chez son voisin, ceci s explique par une proportion moins forte des personnes en ge de tra vailler.

Le taux d activit ne d passe pas 54 %. Le taux d activit masculin plus faible qu en moyenne communautaire n est pas compens par un taux d activit f minin plus important que celui de l Union des Quinze. Les deux tiers des r gions europ ennes pr sentent ainsi un taux d activit sup rieur celui de la Bourgogne.

Le taux d emploi (61,9 %) est galement moins favorable en Bourgogne que dans les deux tiers des r gions de l Union. Il pr sente les m mes caract ristiques qu en Franche-Comt . La faiblesse du taux des classes d ge extr mes n est pas compens e par le fort taux des ges inter m diaires (25-54 ans).

Le taux de ch mage bourguignon a connu une am lioration notable au cours de la p riode 1996-2000, mais reste n anmoins plus lev de plus d un point et demi par rapport au taux europ en. Il atteint ainsi 9,3 % en 2000 contre 7,6 % dans l Union. Le ch mage touche particuli rement les jeunes (16,4 %) et les femmes (12,4 %).

Les flux dans le Grand-Est

Les flux entre la Bourgogne, la Franche-Comt et leurs r gions limi trophes s inscrivent dans le d veloppement des grands p les urbains. L urbanisation se d veloppe dans les deux r gions qui restent n anmoins plus rurales que les autres r gions fran aises.

En Franche-Comt , 74 % de la population vit dans l espace urbain contre 82 % en France m tropolitaine. La r gion compte 11 aires urbaines en 1999 dont six d passent les 40 000 habitants.

Pour la Bourgogne, la ruralit est plus accentu e, puisque environ les deux tiers de la population vit dans l espace urbain soit 15 points de moins qu au niveau national. Sur les 15 aires urbaines que compte la r gion, huit recensent plus de 40 000 habitants.

Dans les deux r gions, seule l aire urbaine de Dijon se distingue. Avec 326 600 habitants, elle atteint la 24e place des aires urbaines fran aises. Derri re, viennent l aire de Besançon, 227 400 habitants, Montb liard (45), Chalon-sur-Sa ne (54) et Belfort (71).

Depuis 1970, de mani re g n rale, les ph nom nes d accroissement des aires urbaines et de p ri-urbanisation se d veloppent. N anmoins, les destins des diff rentes aires urbaines divergent.

Les aires de Dijon, Besan on et Dole constituent des espaces

urbains discontinus qui se rejoignent et facilitent l mergence de flux de personnes ou d tablissements.

Navettes domicile-travail entre la Bourgogne et la Franche-Comt

Malgr la fronti re commune tendue entre les deux r gions et les liens historiques forts, la Bourgogne et la Franche-Comt ne pr sentent pas d changes de main-d ˇuvre d terminants. La situation de l emploi guide davantage ces flux vers Rh ne-Alpes, la Suisse et l ºle-de-France.

En 1999, les 28 900 Francs-Comtois ayant un emploi dans une autre r gion sont attir s par la Suisse toute proche (plus de 45 % des navettes domicile-travail). Ils se dirigent ensuite vers l Alsace (14 %), la Bourgogn (13 %) et Rh ne-Alpes (12 %).

Les personnes qui viennent d une autre r gion pour travailler en Franc Comt sont originaires de Bourgogne (33 %), d Alsace (18 %) et de Rh ne-Alpe (14 %).

Les 33 300 Bourguignons, effectuant des d placements profession nels quotidiens, se rendent d abord en ºle-de-France (34 %) et en Rh ne-Alpes (27 %). Les arriv es de main-d ˇuvre en Bourgogne proviennent prin cipalement de Rh ne-Alpes (35 %) et de la r gion Centre.

Les liens entre les deux r gions ne sont pas primordiaux dans les d placements domicile-travail. N anmoins, si l on rapporte les flux la population active de la r gion d arriv e, les d placements domicile-travail entre la Bourgogne et la Franche-Comt sont ceux qui ont l impact le plus important. Ainsi, m me si les Bourguignons sont plus nombreux se ren dre en Rh ne-Alpes qu en Franche-Comt , l impact sur la population active de Rh ne-Alpes est bien moins importante que la part des bourguignons dans la population active franc-comtoise.

Les d m nagements entre les recensements de 1990 et 1999

Les flux de personnes entre 1990 et 1999 sont marqu s par les ph nom nes nationaux et la recherche d emploi. En Bourgogne et en Franche-Comt , les changes de population se font en direction des grands p les urbains, plus particuli rement ceux d ºle-de-France et de Rh ne-Alpes, qui proposent des situations attrayantes pour les plus jeunes en recherche de leur premier emploi. L attraction des r gions du sud concerne galement les Bourguignons et les Francs-Comtois.

La Bourgogne a vu s installer 205 200 nouveaux habitants sur la p riode inter-censitaire. La proximit de la r gion parisienne alli e un cadre de vie agr able lui permet d attirer de nombreux franciliens. Rh ne-Alpes est la deuxi me r gion avec laquelle la Bourgogne pr sente le plus de liens.

La Franche-Comt , quant elle, pr sente des flux importants avec la Suisse. Beaucoup des 110 800 nouveaux habitants arriv s en Franche-Comt entre 1990 et 1999 proviennent ainsi de ce pays.

Les changes entre la Bourgogne et la Franche-Comt ne se distin guent donc pas sur le plan des flux hors r gions. 12 700 personnes ont d m nag de Bourgogne vers la Franche-Comt contre 13 300 personnes qui ont fait le trajet inverse entre 1990 et 1999. L aussi, il faut rapport

les flux la taille des r gions d arriv e pour souligner l importance des d placements entre la Bourgogne et la Franche-Comt .

Les d placements estudiantins

Pour leurs tudes, les tudiants peuvent tre notamment amen s se d placer selon diff rents crit res : formations sp cifiques recherch es, proximit g ographique, r putation des universit s Ils peuvent ainsi s installer dans une autre r gion uniquement le temps des tudes ou de mani re plus durable : concr tisation d une exp rience professionnelle dans la r gion qui les a d abord accueillis pour leurs tudes.

Avec 23 600 tudiants originaires de la r gion, la Franche-Comt retient 69 % de ces derniers. Mais par le jeu des arriv es d autres r gions, elle accueille 23 200 tudiants dans son universit soit presque autant que le nombre d tudiants d origine franc-comtoise. Les arriv es de population estudiantine se font principalement depuis l Alsace et la Suisse.

La Bourgogne est la r gion d origine de 28 900 tudiants, alors que seuls 25 600 jeunes tudient r ellement dans l acad mie dijonnaise. Elle ne retient en effet que 65 % de ses tudiants. Les flux avec les universit s de Rh ne-Alpes et surtout d ºle-de-France ainsi que la situation excentr e de l Universit de Dijon dans la r gion expliquent ce constat.

Les changes estudiantins entre la Bourgogne et la Franche-Comt sont limit s. 1 040 tudiants Franc-comtois font leurs tudes en Bourgogne et 690 bourguignons tudient en Franche-Comt . Le niveau d tudes (1er cycle, 2e cycle) ne semble pas avoir d incidence sur ces flux.

Les transferts d tablissements

Les transferts d tablissements ont t tudi s sur les r gions de Bourgogne, de Franche-Comt et leurs r gions limitrophes au cours de la p riode 2000-2004.

La Franche-Comt pr sente un taux de mobilit de ses tablissements[1] de 2,85 % soit 12 000 transferts. 91,5 % de ces transferts sont internes la r gion ce qui souligne une certaine autonomie de la Franche-Comt . Les 1 029 mouvements avec l ext rieur (dont 478 entr es) donnent lieu un solde l g rement n gatif de 73 tablissements sur les cinq ann es.

Les changes sont plus d velopp s avec la r gion Rh ne-Alpes qui est la premi re r gion pour les transferts vers la Franche-Comt devant l Alsace. Rh ne-Alpes se place en seconde position pour les accueils d tablissements francs-comtois derri re la Bourgogne.

Entre 2000 et 2004, la Bourgogne pr sente un taux de mobilit de ses tablissements bourguignons de 2,79 %. 87,7 % de ces mouvements taient internes la r gion, les d placements y sont donc l g rement moins fr quents qu en Franche-Comt . La Bourgogne est marqu e par la proximit de l ºle-de-France qui participe plus de 43 % de ses changes d tablissements avec une autre r gion, avec notamment une forte arriv e d tablissements franciliens sur le territoire bourguignon. Vient ensuite la r gion Rh ne-Alpes avec 28 %. La Franche-Comt est troisi me et ne pr sente gu re plus d attraction par rapport aux autres r gions limitrophes : Centre, Champagne-Ardenne et Auvergne.

Ainsi, les transferts d tablissements entre r gions ne g n rent que

<1> Taux de sorties d'une zone : nombre de sorties de la zone / stock d'établissements de la zone.
Taux d'entrées d'une zone : nombre d'entrées dans la zone / stock d'établissements de la zone.
Le taux de mobilité des établissements d'une zone correspond à la moyenne des taux d'entrées et de sorties de la zone.

des flux d assez faible ampleur. Le lien entre les r gions de Bourgogne et de Franche-Comt dans ce domaine n est pas particuli rement d velopp compar aux relations avec leurs autres voisins.

Les flux entre la Bourgogne et la Franche-Comt , qu ils concernent des personnes ou des entreprises, ne sont pas tr s intenses. Il n existe don pas de forte compl mentarit entre les deux r gions. La ressemblance entre les deux territoires n est, elle aussi, pas compl te puisque leurs zones d a traction sont diff rentes (Suisse et Alsace pour la Franche-Comt , ºle-de-France et Rh ne-Alpes pour la Bourgogne).

N anmoins, les deux r gions semblent pr senter des enjeux simi laires : elles sont toutes deux d une taille assez modeste, entour es de p l dont le potentiel conomique important a des cons quences fortes sur leur environnement socio- conomique et sur les d placements de leurs habi tants et des entreprises.

<1> *L'indice de spécialisation permet de mesurer la répartition des effectifs salariés dans les différents secteurs d'activité. Il sera d'autant plus élevé que les effectifs seront concentrés dans quelques secteurs, donc que la région sera spécialisée.*

Le d veloppement et la p rennit de l emploi sont des pr occupa tions locales fortes. Les caract ristiques de l emploi et des entreprises sont de nature d terminer la fragilit conomique et les atouts d un territoire. Ainsi, un haut degr de sp cialisation dans un secteur, la concentration de l emploi dans quelques entreprises et la d pendance d une r gion par rap port aux entreprises ext rieures seront consid r s comme des possibilit s de fragilit de l emploi. Tandis que la pr sence d emplois hautement quali fi s ou fort pouvoir d cisionnel peut indiquer un potentiel de d veloppe ment conomique.

La sp cialisation de l emploi dans les r gions

Une forte sp cialisation de l emploi dans quelques secteurs d activit indique parfois une forte comp tence locale reconnue dans un domaine, mais elle peut galement pr sager d une fragilit de l emploi. En effet, si un secteur particuli rement repr sent dans une zone vient conna tre des difficult s, les cons quences locales peuvent tre importantes.

D apr s l indice de sp cialisation[1] calcul par l INSEE, la Franche-Comt est la deuxi me r gion la plus sp cialis e de France derri re la Corse. Plus de 7% de sa main-d uvre est concentr e dans seulement sept sec teurs. Sur le territoire m tropolitain, il faut dix secteurs pour cumuler une telle part de l emploi et sur les r gions de la m me taille que la Franche-Comt , il en faut huit voire neuf.

Dans les r gions d une taille sup rieure, les chances sont plus grandes de trouver un palette d activit s plus large. C est le cas pour la Bourgogne qui affiche un indice de sp cialisation quivalent aux r gions de sa taille.

De plus, un certain nombre de secteurs fortement employeurs sont communs aux deux r gions. Il s agit de la ' m tallurgie et transformation des m taux " (18 % de la main-d uvre industrielle franc-comtoise et 15 % en Bourgogne), des ' Industries Agroalimentaires " (10 % en Franche-Comt ?; 13 % en Bourgogne), du secteur ' chimie, caoutchouc, plastiques " (9 % en Franche-Comt ?; 13 % en Bourgogne), des ' quipements m ca niques " (9 % en Franche-Comt ?; 13 % en Bourgogne). Le secteur ' auto mobile " ainsi que les ' quipements du foyer " concentrent des effectifs importants essentiellement en Franche-Comt , alors que les ' composants lectriques et lectroniques " renforcent la concentration en tant surtout pr sents en Bourgogne.

De ce fait, l espace ' Bourgogne - Franche-Comt " serait caract ris par une certaine sp cialisation de l emploi. Ce territoire pr senterait un indice de sp cialisation de 0,24, sup rieur celui de zones de taille quiva lente (Lorraine, Bretagne, Centre ou Aquitaine).

Concentration des effectifs au sein des tablissements

La concentration d effectifs importants au sein de quelques tablis sements peut r v ler une vuln rabilit conomique due l importance d impacts conjoncturels pour cette r gion.

La Franche-Comt se pr sente comme l une des r gions dont les effectifs sont les plus concentr s avec 11 % des emplois salari s dans les dix

plus grands tablissements de la r gion. A l autre extr mit , les dix plus grands employeurs de Rh ne-Alpes ne regroupent que 1 % des emplois de la r gion.

Avec 4 % des effectifs salari s dans ses dix premiers tablissements, la Bourgogne pr sente une concentration moyenne proche des autres r gions de m me taille (Picardie, Poitou-Charentes et Haute-Normandie).

L espace ˙ Bourgogne - Franche-Comt ¨ combine les sp cificit s des deux r gions et regroupe 5 % des effectifs dans les dix premiers ta blissements. Ce taux le situe devant des territoires de m me taille. L association des deux r gions ne suffit donc pas diluer le ph nom ne de concentration qui caract rise la Franche-Comt .

D pendance et rayonnement de l espace Bourgogne - Franche-Comt

Deux types de lien peuvent unir des tablissements par-del les fronti res r gionales : un tablissement peut tre d pendant d un autre ta blissement si ge au sein d une m me entreprise, un tablissement peut tre soumis un groupe, par le biais de son entreprise. Ces deux types de liens font d pendre des emplois locaux de sites extra-r gionaux. Ils consti tuent donc potentiellement un facteur de fragilit pour l emploi. Pour ces deux types de rapport, un m me constat se retrouve pour la Bourgogne et la Franche-Comt .

D pendance des si ges sociaux ext rieurs la r gion

La d pendance de la Franche-Comt des si ges sociaux ext rieurs la r gion est moyenne, elle concerne 44,2 % des emplois. Ce taux est g n ralement faible dans les petites r gions. La Bourgogne, r gion de taille moyenne, conna t un taux de d pendance vis- -vis de l ext rieur plus lev : 48,2 %.

L association des deux r gions continue de pr senter un taux de d pendance fort (46 %) qui s exprime principalement dans l industrie (en par ticulier dans l automobile, la construction a ronautique et ferroviaire, dan composants lectriques et lectroniques et, un niveau moindre, dans la chi mie, caoutchouc et plasturgie, dans les quipements lectriques et lectro niques ainsi que dans l industrie textile).

Les d pendances crois es entre les deux r gions Bourgogne et Franche-Comt sont faibles. Elles sont toutes deux confront es une m me situation : la d pendance d une partie de leur emploi par rapport aux grandes r gions. Les si ges sociaux des tablissements concern s sont plu t t r partis en ºle-de-France, l tranger ou en Rh ne-Alpes.

Rayonnement des groupes

Les ph nom nes de concentration productive, l internationalisation des changes ont intensifi les liens entre entreprises, donnant ainsi nais sance de nombreux groupes. En 2000, l espace ˙ Bourgogne - Franche-Comt ¨ en compte environ 860 : 480 en Bourgogne et 380 en Franche-Comt .

Les r gions de rayonnement des groupes bourguignons et francs-comtois sont l g rement diff rentes. Rh ne-Alpes, l ºle-de-France ou

Personnes audtionnées

Françoise Bévalot
> Président (2001 - 2006)
Université de Franche-Comté

Pierre Bodineau
> Président (1985 - 2004)
Conseil économique et social de Bourgogne

Didier Brunel
> Directeur
Opéra-Théâtre de Besançon

Jean-Louis Fousseret
> Maire de Besançon

Christophe Joly
> Journaliste
France 3 Bourgogne-Franche-Comté

Patrick Rebillard
> Directeur adjoint
Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté

Dominique Schauss
> Coordinateur
Réseau Métropolitain Rhin-Rhône

Pascale Schmidt
> Directrice de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
Conseil régional de Franche-Comté

Bourgogne et Franche-Comté dans le Grand ESt

AMSTERDAM
LONDON
Rotterdam
ANTWERPEN
BRUXELLES
KÖLN
LILLE
BONN
FRANKFU
AM MA
AMIENS
ROUEN
LUXEMBOURG
CAEN
METZ
PARIS
RENNES
STRASBOURG
ORLÉANS
NANTES
DIJON
BALE
ZÜRI
BESANÇON
POITIERS
LIMOGES
LYON
CLERMONT-
FERRAND
BORDEAUX
TORINO
TOULOUSE
MONTPELLIER
MARSEILLE
ANDORRA-
LA-VELLA
ZARAGOZA

Bourgogne et Franche-Comté en Europe

conseil
économique
& social
DE FRANCHE-COMTÉ

Hôtel de Région
4, square Castan
25031 Besançon cedex
tél. 03 81 61 62 90
fax 03 81 82 83 03
cesr@cr-franche-comte.fr
www.cr-franche-comte.fr/cesr